INFOS RIVERAINS

DESENSABLEMENT DU LAC MARIN D'HOSSEGOR

Une opération partenariale au service du littoral



QUI FAIT QUOI ? UNE COORDINATION ENTRE MACS ET LA COMMUNE DE SOORTS-HOSSEGOR

Du 1er octobre au 30 novembre 2025, un **dragage d'entretien** sera réalisé dans la partie sud du lac marin d'Hossegor. 15 000 m³ de sable seront extraits et seront ensuite transportés par la nouvelle canalisation jusqu'aux plages océanes de Soorts-Hossegor.

L'opération est partenariale :

› **MACS** (Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud) est en charge de l'opération de désensablement dans le lac.

› La commune de **Soorts-Hossegor** prend en charge le transport et le régalage du sable sur le littoral.

Ce chantier s'inscrit dans une gestion durable et maîtrisée du lac et de son environnement littoral.

POURQUOI CE DRAGAGE ? UNE GESTION PRÉVENTIVE CONTRE L'ENSABLEMENT

Depuis le 1er janvier 2018, MACS assure la gestion du lac marin d'Hossegor. Les relevés bathymétriques montrent une tendance structurelle à l'ensablement, de l'ordre de 15 000 m³/an. Ce phénomène, cumulatif, entraîne la formation d'un véritable piège à sable, menaçant à terme la biodiversité, le paysage et les usages (ostréiculture, baignade, nautisme...).

Un dragage majeur a été réalisé en 2019-2020, suivi d'une première phase d'entretien en février 2023 (5 000 m³). L'intervention prévue cet automne est la deuxième phase d'entretien. Elle s'inscrit dans le cadre de l'arrêté préfectoral du 16 mai 2018, qui autorise ces interventions sur la zone sud du lac, à des fins écologiques et paysagères. Objectif : éviter des opérations plus lourdes, coûteuses et impactantes pour la biodiversité à l'avenir.

CALENDRIER DE L'OPÉRATION

› **18 au 30 septembre 2025**
Installation du chantier

› **1er octobre au 30 novembre 2025**
Travaux de dragage, du lundi au vendredi, à partir de 7h

› **1er au 5 décembre 2025**
Désinstallation du chantier

AFIN DE GARANTIR LA SÉCURITÉ DE TOUS

› La baignade et la navigation sont autorisées uniquement dans les zones désignées

› La promenade entre la plage des Chênes-Lièges et la plage Blanche sera déviée par l'avenue du Tour du Lac

881 000 € TTC

C'est le montant de l'investissement global pour cette opération :

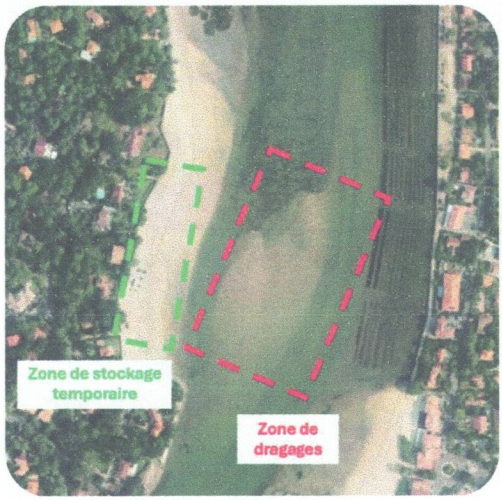
› 500 000 € TTC pris en charge par MACS pour le dragage

› 381 000 € TTC pris en charge par la commune de Soorts-Hossegor pour le transport et le régalage du sable.

UNE TECHNIQUE DE DRAGAGE MAÎTRISÉE ET EFFICACE

Le dragage sera effectué par moyens mécaniques :
› 4 pelles et 3 barges permettront l'extraction et l'acheminement du sable.
› Une chaîne logistique de pelles amphibie en cascade transférera le sable d'une barge à l'autre, jusqu'à un convoyeur à bandes.
› Le sable sera ensuite repris, mélangé à de l'eau, puis aspiré dans une canalisation jusqu'aux plages océanes.

Cette canalisation évite les allers-retours des camions et permet de réduire les émissions de CO_2.



Site d'extraction et de transferts



Pelles amphibie en cascade

QUALITÉ DES SÉDIMENTS : UN SABLE PROPRE ET RÉUTILISABLE

Les sédiments extraits ont été analysés conformément à la réglementation en vigueur. Résultat : tous les échantillons sont en-dessous du seuil N1, garantissant un impact environnemental neutre.

Les 15 000 m³ de sable viendront recharger les plages de Soorts-Hossegor (naturistes, Boiteux, Gravière), en particulier :
› le pied de dune entre les accès Gravière et plage Nord,
› la dune urbaine,
› le pied d'ouvrage du front de mer.

Des nuisances temporaires (visuelles et olfactives) peuvent survenir, mais seront limitées et surveillées.



POUR EN SAVOIR PLUS

MACS – Service Port & Lac : 05 58 72 21 23
www.cc-macs.org/actualite/lac-dhossegor-entretien

Commune de Soorts-Hossegor : 05 58 41 79 10
https://soorts-hossegor.fr